

# Réunion du Conseil de quartier de Vand'Est

COMPTE-RENDU

6 OCTOBRE 2015

20 H

Espace Yves Coppens

REUNION ORGANISEE PAR	Le service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : environ 50 personnes.</p> <p>Représentants associatifs : M. Rani Abdouch et son épouse, UFAL ; M. Jean-Paul Philippon, vice-président de la MJC Centre social Nomade, M<sup>me</sup> Calore et M<sup>me</sup> Clément de la CLCV.</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué à l'Animation, au Marché, aux Relations Publiques et référent du territoire Centre, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M<sup>me</sup> Denise KANIA, Conseillère déléguée aux Fêtes et Animations, M<sup>me</sup> Annie LEVI-CYFERMAN, Adjointe déléguée au Projet de Territoire, M<sup>me</sup> Danielle MACEL, Conseillère au Fleurissement et aux Espaces verts, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux Finances, Relations CUGN et à la Politique de la ville ; M. Philippe GIUMMELLY, conseiller municipal de l'opposition.</p> <p>Fonctionnaires : M. Sherif AMROUN, médiateur de nuit, M. Hocine AOUDJIT, Responsable de la Pagode et de l'Espace Yves Coppens, M<sup>me</sup> Sophie HUBERT, Chargée de mission Démocratie participative, M. Bernard PONTON et M. Philippe MANSUY, Service Communication, M. Philippe MICLOT, Directeur des Services Techniques.</p> <p>Presse : M<sup>me</sup> Marie-Danièle MAIX, correspondante de l'Est Républicain.</p>

**Ordre du jour :** 1/ Le Conseil Citoyen 2/ L'anniversaire de l'Espace Yves Coppens 3/ L'Atelier Environnement Cadre de Vie Vand'Est 4/ L'avenir du Centre Commercial Jeanne d'Arc 5/ L'état d'avancement des travaux de rénovation du Cœur de ville

En introduction, monsieur le Maire remercie les habitants d'être présents et présente les élus et les agents municipaux, parmi lesquels le nouveau directeur des Services Techniques, M. Philippe Miclot.

## 1) Le Conseil Citoyen par madame Levi-Cyferman :

*« Je lance un appel particulier aux femmes de Vand'Est pour s'inscrire au Conseil Citoyen, car il faut que la parité soit respectée au sein de cette nouvelle structure participative. Vand'Est appartient au périmètre du quartier prioritaire tel que l'a défini le Gouvernement. A la différence des Conseils de quartier, il n'y aura qu'un seul Conseil Citoyen qui regroupera plusieurs quartiers de Vandœuvre. Le Conseil Citoyen est créé pour participer activement à la vie locale, aux décisions concernant le quartier, en ce qui concerne la culture, le sport, la sécurité, les transports publics, les aménagements... Vous serez indépendants de la municipalité. Nous sommes actuellement en train de constituer une liste des membres du Conseil Citoyen, liste qui sera remise au Préfet du Département. Elle sera figée dès qu'elle lui sera transmise. Seules les personnes inscrites au Conseil Citoyen pourront y participer, qu'ils soient citoyens ou acteurs locaux (représentants associatifs, commerçants, artisans). Sur cette liste, nous avons environ 40 personnes. Le Conseil Citoyen a été mis en place par la loi de programmation pour la Ville et la Cohésion sociale du 21 février 2014, pour construire ensemble la vie des quartiers. N'hésitez pas à vous inscrire ce soir auprès de Sophie Hubert. »*

Un jeune adulte intervient : *« Pourquoi ne pas demander aux jeunes du quartier de s'y inscrire ? »*

Madame Lévi-Cyferman : *« Oui, il en faut aussi. C'est très important. »*

## 2) L'anniversaire de l'Espace Yves Coppens :

Philippe Poncelet : *« L'espace Yves Coppens existe depuis cinq ans : il a été inauguré le 27 novembre 2010. Nous avons souhaité fêter cet anniversaire, en créant une journée de célébration qui commencera dès 17h30 le samedi 27 novembre autour d'un gâteau et d'un moment de discours officiels du Maire et des partenaires de la structure. Différents artistes interviendront au cours de la journée, proposant des spectacles jusqu'à 20 h ou 22 h (cela reste à définir). On tenait à vous le dire ce soir, afin que vous en parliez déjà autour de vous. »*

Une habitante demande : *« Ce n'est pas une journée uniquement réservée aux habitants du quartier ? Mais bien ouverte à tous les Vandopériens ? »*

Monsieur le Maire : *« Les portes de l'espace Yves Coppens sont ouvertes à tous. Il est important d'organiser cette célébration ici, mais tout en l'ouvrant à toute la ville. »*

### 3) L'Atelier Environnement Cadre de vie :

Jean-Paul Bernard dresse un rapide rappel des actions déjà entreprises : les réunions de l'Atelier Environnement Cadre de Vie se sont un peu estompées, le temps que l'action du bailleur social MMh (et intitulé « Défi propreté ») avec les locataires et les représentants associatifs comme la CLCV et la CGL soit menée de février à juin 2015. Mais les réunions de l'Atelier vont reprendre, avec une visite du quartier prévue mardi 13 octobre à 14h30. Rendez-vous est donné aux habitants intéressés devant l'entrée de l'espace Yves Coppens. Un agent du service communication sera chargé de suivre le groupe pour réaliser une vidéo qui sera projetée lors de la célébration de l'espace Yves Coppens.

Le but de cet atelier de quartier est de valoriser l'environnement du quartier, à travers le fleurissement des pieds d'immeuble. Chaque année [depuis 2009], les habitants volontaires fleurissent des massifs avec l'aide d'Hocine, de MMh et des agents du service des Espaces verts. « Cette année, c'est particulièrement réussi. »

#### **Activités pour les jeunes :**

Un jeune adulte intervient : « Vous avez cité des associations. Mais **il n'y a pas d'activités proposées aux jeunes du quartier**. Le service Jeunesse a mis en place des créneaux de sport, mais ce n'est pas assez. Il faudrait faire des efforts ! Même en ce qui concerne l'environnement, les jeunes peuvent participer à des actions éducatives. »

Une habitante s'adresse à ce jeune : « Des jeunes participent à des **activités proposées par la MJC Centre Social Nomade**. Les responsables de cette structure essayent de faire venir les jeunes. Ils tentent de sensibiliser les adolescents, mais ce n'est pas facile à faire, car ils aiment bien se retrouver entre eux et pas forcément se mêler à des adultes encadrants. »

Le jeune reprend la parole : « J'ai travaillé à la MJC Nomade. Ils s'occupent principalement des jeunes du square de Liège. Cette année, il n'y a pas eu de projet de séjour, alors qu'il y en a eu au haut du Lièvre. »

Le vice-président de la MJC CS Nomade : « Cette année, nous avons eu beaucoup d'activités. Mais nous avons eu aussi des problèmes avec notre toile de cirque à faire refaire. Le président a démissionné en janvier. En juin, une nouvelle présidente lui a succédé. Notre directrice est dans la structure depuis un an seulement. Nous essayons de mener les projets les plus importants et nous avons dû laisser tomber certains projets. Il a fallu procéder par ordre, pour bien faire certaines actions, il était donc impossible de tout faire. »

Un animateur de la MJC CS Nomade : « J'encadre l'activité du **tennis de table** depuis neuf ans. J'entraîne des jeunes de 8 à 15 ans ; ça leur plaît. Il y a des « anciens jeunes » là depuis longtemps qui entament une carrière professionnelle. »

Un gardien du parc Pouille : « Les jeunes de Vand'Est n'ont rien du tout ! Alors qu'il existe deux grandes salles, ils n'en profitent pas, ils sont dehors les soirs. »

Le vice-président de la MJC : « Une bénévole de la MJC est disposée à créer des ateliers comme à Vand'Influence en 2016 et à les délocaliser à l'espace Yves Coppens. »

Une bénévole de la MJC ajoute qu'il y a **deux animations aux environs de Noël** à l'espace Yves Coppens, en partenariat avec la Mission Ouvrière et que ces animations sont ouvertes aux jeunes du quartier.

Le jeune adulte, de poursuivre : « Je parle des salles qui ne servent pas à grand-chose, qui sont longtemps fermées. La MJC Etoile a une salle de billard qui est toujours fermée aux jeunes. Au haut du Lièvre, la MJC propose des séjours de ski, des sorties, des aides aux devoirs. On peut aussi y regarder un match de foot ensemble. » Le jeune note **l'absence des filles dans les activités des jeunes à l'espace Yves Coppens**. Il réclame des créneaux consacrés aux filles.

Une bénévole associative : « Nous proposons aussi des **séances de slam**, mais les jeunes n'y participent pas. »

Hocine : « Des jeunes ont participé au fleurissement des massifs en pieds d'immeubles, de l'Atelier de quartier. Cette action se fait avec les enfants et les familles du quartier : le travail réalisé ensemble est respecté. Il faut distinguer les adolescents des jeunes adultes : les adolescents sont pris en charge à la sortie de l'école, les jeunes adultes participent à des chantiers jeunes. Pour la génération au-dessus, les majeurs, **le phénomène des squats dans les halls d'immeubles n'est pas réservé au quartier de Vand'Est** : est-ce à l'espace Yves Coppens ou à la Pagode de leur servir d'abris ? Ces jeunes doivent penser à leurs études, à leur travail. Ils souhaitent venir à l'espace Yves Coppens se réunir tous les soirs : ce n'est pas la bonne solution. Ils doivent

être dans leur famille, chez eux et ne pas vouloir venir tous les jours à l'espace Coppens. »

M. Bernard : « Il y a tous les quinze jours des ouvertures de salles pour des activités. J'envisage des séances de danse latino-américaines en alternance avec les soirées foot, avec des jeunes nancéens du lycée Loritz : c'est intéressant d'avoir une nouvelle activité dans ce lieu. »

Un habitant trouve que c'est bien que les jeunes et les adultes se retrouvent à partager des activités ensemble. Il fait remarquer que le terrain de basket est délaissé au profit du terrain de football situé à côté de l'école élémentaire Paul Bert, sur lequel les jeunes jouent au basket alors qu'il s'agit d'un terrain de football.

Une bénévole associative ajoute qu'elle propose une activité aux jeunes à l'espace Coppens : un atelier théâtre, qui permet aux jeunes de faire évoluer leur langage, de mieux s'exprimer, mais aussi de maîtriser leurs émotions et de se mettre en valeur. Les autres jeunes apprennent la tolérance, face à un jeune en situation de handicap, en proie à des problèmes d'élocution. Cet atelier est encadré par un animateur de la MJC Nomade.

Le jeune : « Il y a deux ans, il y avait un créneau « comique club » à l'espace Coppens. Ce serait bien que cela reprenne !

Monsieur le Maire : « C'est intéressant d'analyser la demande des jeunes du quartier. Il y en a des centaines dans Vand'Est. Il faut aider la jeunesse dès le plus jeune âge. Il y a eu l'ouverture de la **salle de musculation** dans le quartier. On a acheté du matériel pour cette salle. Elle est peut-être insuffisamment ouverte ? Il faut voir avec le service Jeunesse s'il est possible de l'ouvrir davantage, en présence d'un adulte référent. L'idée du chantier éducatif, c'est bien. Je demande à madame Levi-Cyferman de suivre le dossier des chantiers éducatifs, car elle est chargée de la prévention. On a embauché un jeune du quartier : il faut qu'il étudie la gestion des salles du quartier pour voir ce qu'il peut proposer aux jeunes. Nous projetons de créer dans le quartier un **socket-city** permettant de jouer au football en salle. Il faut voir ensemble comment monter des activités dédiées aux jeunes. En tous les cas, on n'est pas là pour comparer ce que propose le haut du Lièvre et ce que nous proposons à Vandœuvre. On a une « **carte jeunes** » qui permet aux jeunes de choisir des activités : il y a des terrains ouverts. Peut-être peut-on faire mieux, en regardant quels moyens on peut mettre en œuvre. »

Le jeune : « La ville a formé beaucoup de jeunes au BAFA : si une association a besoin de jeunes animateurs, qu'ils en prennent du quartier ! »

Monsieur le Maire : « On ne peut pas tout le temps embaucher, cela coûte cher ! »

Le garde municipal regrette que **les tickets-jeunes** ne soient **pas acceptés à la piscine**.

Monsieur le Maire : « On le sait, mais la piscine est gérée par la CUGN, qui n'accepte pas les tickets-jeunes car ils estiment que le but de ces tickets est de permettre d'exercer une activité sur toute l'année et non pas d'accéder à la piscine ponctuellement. »

#### 4) Avenir du Centre commercial Jeanne d'Arc :

Un habitant : « Quand sera détruit le centre commercial Jeanne d'Arc ? »

Monsieur le Maire : « Un centre commercial doit être la fierté de la ville. Dans ce cas, ce centre commercial n'est pas beau, il coûte cher et de nombreuses cellules sont vides. Le propriétaire fait de l'argent. Il faudrait quelque chose de neuf, installé de l'autre côté de la route. Il faut donc exproprier et indemniser le propriétaire : cette procédure prend entre trois et quatre ans. Elle s'inscrit dans le programme de l'ANRU 2. Cela va être signé en décembre 2015. La CUGN gère la compétence « commerces ». Nous aurons la réponse d'ici quelques mois. Nous vous présenterons le projet. »

#### 5) Présentation de l'état d'avancement des travaux de rénovation du Cœur de ville :

Jean-Paul Carpena : « La rue de la poste est actuellement en cours de travaux. L'esplanade piétonnière devant les Nations est terminée.

En **décembre 2015** : les travaux de la place du marché vont commencer, ce qui nécessitera de déplacer le marché le long des Nations, rue de Gembloux, en laissant libre l'autre côté. Le stationnement place du Benelux reste là.

**Mai 2016** : la rue de la poste sera finie, mais pas complètement ouverte sur le Boulevard de l'Europe. Mais on pourra s'y rendre grâce aux contre-allées. Parallèlement, les travaux du parking des Nations débiteront. Un

rond-point sera créé et les travaux continueront place du Benelux avec un prolongement rue de Belgique et rue Gabriel Péri jusqu'à la fin novembre 2016.

**Mars 2017** : les travaux se poursuivront rue de Gembloux et avec les parkings autour de la médiathèque et la création du cours d'eau.

**Entre mars et juillet 2017** : création d'un rond-point rue de Gembloux, un rond-point devant le marché. La rue de Gembloux n'aura plus qu'une seule voie de chaque côté, avec du stationnement dans les contre-allées. Le parking sera fini, les arbres plantés dessus. Le parking de la médiathèque sera réaménagé, la place du Benelux deviendra piétonne, mais les forains pourront toujours s'y installer. Les travaux devront être finis pour le **17 juillet 2017**, sinon on perd les subventions ANRU. »

Une habitante fait remarquer qu'en traversant la place située entre les Nations et l'arrêt de bus du boulevard de l'Europe, elle a eu les pieds trempés, qu'il y a un **problème d'évacuation des eaux de pluie sur le nouveau parking des Nations**.

M. Carpena : « C'est la partie provisoire du parking. Il doit être plat, ça va être « resurfagé ». Une partie du parking ne sera plus imperméable. »

### **Stationnement – Circulation :**

Le jeune redemande à voir le plan des travaux du cœur de ville. Il voudrait savoir s'il serait possible de **prévoir un feu tricolore au rond-point situé devant le parc des sports**, car les enfants de l'école Jeanne d'Arc vont à la cantine et c'est dangereux de traverser un rond-point.

M. Carpena : « Vous avez tout à fait raison. Les enfants empruntent le pont de Kehl, puis descendent sur le parc des sports. Le rond-point va se retrouver sur leur chemin. On peut donc envisager un feu tricolore à déclencheur pour le passage des piétons. »

Un habitant : « **La rue de Gembloux sera-t-elle mise en zone 30 ?** »

M. Carpena : « Non, elle restera limitée à 50 Km/h, mais avec une configuration différente, car il n'y aura plus qu'une fois une voie et plus deux fois deux voies comme actuellement. »

On va se garer où pour aller au marché s'il n'y a plus qu'une voie de circulation ?

Monsieur le Maire : « Il y aura une partie de stationnement de prévue dans les contre-allées de la rue de Gembloux. »

Une habitante : « Les massifs de fleurs situés dans le boulevard de l'Europe en arrivant de l'avenue Jeanne d'Arc sont un peu trop hauts : ils gênent la visibilité au feu et j'ai failli avoir un accident ! »

M. Carpena : « Il faut regarder sur place la visibilité. »

### **Piste cyclable :**

Une habitante qui se déplace à vélo s'inquiète de la présence d'une piste cyclable.

M. Carpena : « Oui, une piste cyclable est prévue tout le long du parc. Il n'y aura plus de contact avec les automobiles. »

### **Coût de la rénovation :**

Un habitant a entendu dire que cela coûterait 80 millions d'euros ?

M. Carpena : « C'est l'estimation totale pour rénover les Nations à l'intérieur. Les aménagements de rénovation du cœur de ville, à l'extérieur, se chiffrent autour de **20 millions d'euros**. »

L'habitant reprend : « Tout cet argent serait plus utile pour rénover les immeubles, plutôt que de les détruire ! »

Monsieur le Maire : « **Les Nations est une copropriété privée**. Ils peuvent périlcliter : la boulangerie est partie, à cause du prix du loyer : 8 000 € par mois, loyer auquel s'ajoutent des charges élevées. Si la copropriété est en faillite, ce n'est pas à la ville de payer. Mais l'Etat est déjà intervenu sur trois ou quatre dossiers en France comme celui des Nations, même si c'est du privé, quant la situation est telle qu'on ne peut pas faire autrement que d'intervenir.

Pour certains immeubles de Vand'Est et d'Etoile, quelques uns devront être démolis et d'autres, plus petits, seront construits. Les habitants préféreraient qu'ils soient rénovés. Mais parfois, ce n'est pas possible, les immeubles sont trop démesurés, les ascenseurs sont souvent en panne. Il est préférable de construire de plus petits immeubles de deux ou trois étages, plus humains que des tours de quinze étages. Je souhaite que les habitants de ces quartiers puissent aller habiter dans des **immeubles plus petits** : pourquoi garder des tours qui vieillissent, aux charges trop élevées qui étranglent les locataires, alors qu'il existe aujourd'hui des

*techniques pour payer moins cher, des bâtiments passifs où les factures d'électricité sont trois fois moins chères ?»*

M. le Directeur des Services Techniques : « *Un bâtiment passif est un bâtiment où l'isolation est renforcée. On a donc besoin de beaucoup moins chauffer le logement. Il y a un système de ventilation qui permet de garder les calories plutôt que de les rejeter à l'extérieur.* »

## **Questions diverses**

### **Biancamaria :**

Une habitante du quartier a demandé à MMh un appartement à Biancamaria : « *Ils m'ont répondu qu'il faut gagner plus que le SMIC pour obtenir un appartement là-bas, car ce sont des résidences.* »

Monsieur le Maire : « *MMh compte 1000 logements sur la ville et Batigère 3500. La ville demande aux bailleurs de construire de plus petits bâtiments, comme c'est le cas dans le projet immobilier du Pôle de l'eau. Il faut construire de nouveaux logements qui permettront aux habitants d'aller s'installer dans d'autres quartiers. Il n'y a pas assez de constructions nouvelles.* »

Monsieur le Maire : « *A Vand'Est, le revenu moyen est très faible : 4500 €uros/an, alors qu'à Laxou, il est à 6500 €/an. Ici, les habitants gagnent le moins de toute l'agglomération. Les pauvres sont mis dans des tours : ils n'ont pas le choix et ce n'est pas normal.* »

Un habitant : « *J'ai lu dans la presse que monsieur le Maire n'est pas content de la construction de Biancamaria et de la rue du 8<sup>ème</sup> R.A, que la piste vélo n'a pas été respectée...* »

Monsieur le Maire : « *C'est tellement étroit ! Avant, les bâtiments étaient construits en hauteur. Aujourd'hui, on bâtit des immeubles moins hauts. On est du côté de ceux qui vont habiter le quartier. Il est important que ce quartier soit ouvert sur l'extérieur et qu'il y ait de l'espace.* »

### **Bruit :**

Un habitant s'étonne qu'on ait besoin de démolir certains bâtiments et estime que si tout le monde respectait le bâtiment, cela ne serait pas nécessaire. Au **3 avenue des Jonquilles**, il y a des ordures sur les paliers. Et du bruit jusqu'à une heure du matin, des personnes sonnent aux interphones pour qu'on leur ouvre. On l'a signalé à MMh, en vain : rien ne se passe !

Monsieur le Maire : « *Pour le tapage nocturne, le médiateur de nuit présent ce soir va prendre contact avec vous directement.* »

### **Eclairage public :**

Un habitant : « *Au 3 rue de Marken, les jeunes se regroupent la nuit sur les espaces verts, jusqu'à 3 ou 4 heures du matin !* »

Le médiateur : « *C'est parce qu'il y a de l'éclairage public qui ne fonctionne plus. Lorsqu'on les voit, on intervient : ils s'en vont, mais ils reviennent dès qu'on est parti !* »

M. Donati : « *On va y mettre de la lumière !* »

### **Terrain de jeux :**

Une bénévole associative signale un endroit dangereux, en sortant de l'espace Yves Coppens, du côté de la butte et des espaces verts : il y a un risque de chute et les enfants la descendent en trottinette ou en vélo à vive allure en arrivant du city stade. Il y a un décrochement de quelques marches.

Une autre dame déplore l'état du terrain situé allée des Lilas, un terrain vague qui ne sert à rien et qui pourrait être aménagé en terrain de jeu.

Monsieur le Maire : « *Des familles nous ont dit qu'ils souhaitent que ce terrain reste dans cet état car ils privilégient la quiétude du site. D'autres souhaiteraient un terrain de jeu. Il faut que nous tranchions.* »

Manu Donati : « *Nous réfléchissons à l'aménagement possible de ce terrain vague, actuellement peu utilisé. C'est à proximité de l'allée de Bréda, qui est un peu excentré et dans laquelle il manque une aire de jeux pour les enfants.* »

**Transport des collégiens :**

Un représentant des parents des collégiens du Haut de Penoy [le collège est délocalisé dans l'ancien collège Montplaisir pendant le temps des travaux du collège du Haut de Penoy, pendant environ 2 ans] prend la parole : la ligne de bus créée spécialement pour les collégiens est bondée matin et soir. Si les enfants prennent la ligne de bus 10, le chauffeur les oblige à descendre et à attendre leur ligne spéciale : est-ce normal ? De plus, les enfants marchent beaucoup et il y a un problème de sécurité.

M. Donati : « *La ligne spéciale fonctionne à quelles heures ?* »

Le parent d'élève : « *La tranche horaire de cette ligne, c'est de 7h30 à 8 h, entre midi et deux heures et le soir.* »

Une habitante suggère de demander à la CUGN un renfort de bus aux heures d'école.

M. Donati propose que monsieur le Maire envoie un courrier à la CUGN à ce sujet. « *Pour la ligne 10, c'est différent.* »

En conclusion, monsieur le Maire propose aux habitants de poursuivre les échanges autour d'un verre de l'amitié.

MESURES À PRENDRE ET QUESTIONS A SE POSER	SERVICE RESPONSABLE	DELAJ A RESPECTER
<ul style="list-style-type: none"> <li>Augmenter les heures d'ouverture de la salle de musculation du quartier avec des adultes encadrants.</li> </ul>	Services Sport et Jeunesse	Dès que possible
<ul style="list-style-type: none"> <li>Voir si plus d'activités pourraient être créées en destination des jeunes du quartier</li> </ul>	Service Jeunesse	Dès que possible
<ul style="list-style-type: none"> <li>Problème de visibilité dû aux massifs de fleurs au carrefour Boulevard de l'Europe-Avenue Jeanne d'Arc.</li> </ul>	Service des Espaces verts	Dès que possible
<ul style="list-style-type: none"> <li>Transports scolaires : les bus sont bondés. Informer la CUGN pour accroître le nombre de bus aux heures d'école.</li> </ul>	Service Relations CUGN	Dès que possible
<ul style="list-style-type: none"> <li>Butte de l'espace vert derrière l'espace Coppens : risque de chute des enfants en vélo venant du city-stade : quelques marches à la fin.</li> </ul>	Service des Espaces verts	Dès que possible
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir un feu tricolore à bouton pressoir au rond-point qui sera créé devant le parc des sports pour la traversée des enfants qui vont déjeuner au parc des sports (travaux de rénovation urbaine).</li> </ul>	Pôle DESU	A prévoir dans le planning de rénovation urbaine.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Eclairage public à réparer au 3 rue de Marken.</li> </ul>	Démocratie participative : à transmettre à la CUGN	Fait le 15/10/15 par email.
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir des créneaux d'activités pour les filles du quartier à l'espace Coppens.</li> </ul>	Responsable de l'espace Coppens	Dès que possible.

**Date à noter dans votre agenda**

Rendez-vous est donné aux habitants **samedi 27 novembre à partir de 17h30**  
pour la célébration des **5 ans de l'espace Yves Coppens**.